

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 21 mai 2021	N° 2021-279

Convocation du 12 mai 2021

Aujourd'hui vendredi 21 mai 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Claudine BICHET à Mme Fannie LE BOULANGER
Mme Céline PAPIN à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Nicolas FLORIAN à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPARD
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Olivier CAZAUX de 14h30 à 15h50 et à partir de 16h45
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS de 13h15 à 16h
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANCOIS de 14h30 à 15h30
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 13h28
M. Jean-François EGRON à M. Alexandre RUBIO de 12h à 14h30
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF de 10h30 à 11h40 et de 14h30 à 15h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 16h10
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 16h45
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 13h15
MM. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h25
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI jusqu'à 10h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Eva MILLIER de 10h30 à 14h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h55
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h15
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PESCHINA à partir de 17h10
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 16h24
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT de 11h45 à 15h50
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL à partir de 16h56
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS de 13h à 14h30
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 10h30
M. Jacques MANGON à Mme Christine BONNEFOY de 11h40 à 14h30
M. Jacques MANGON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h16
M. Guillaume MARI à Mme Nadia SAADI à partir de 12h20
M. Thierry MILLET à Mme Karine ROUX-LABAT de 12h55 à 14h30
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 16h15
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 13h15

M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h15
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY à partir
de 13h15
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stéphanie ANFRAY à
partir de 16h05
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h et à
partir de 16h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h50

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 21 mai 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Mission rayonnement et équipements métropolitains	N° 2021-279

Plan de soutien à l'économie de proximité - Axe 6 relatif au soutien à l'économie et l'offre culturelle - Subvention d'aide à des manifestations 2021 - Décision - Autorisation

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire que nous connaissons actuellement a des impacts considérables sur l'économie de notre territoire, avec des secteurs plus particulièrement touchés du fait de leur activité.

Par sa délibération 2020/0439 en date du 27 novembre 2020, Bordeaux Métropole a voté un plan de soutien à l'économie de proximité, dont un axe 6 relatif au soutien à l'économie et l'offre culturelles.

Conformément à cette délibération, les propositions d'intervention de la Métropole en soutien aux acteurs culturels métropolitains et l'économie culturelle locale s'articulent avec le Plan de relance national annoncé par le gouvernement, le programme européen REACT-UE et le plan « Nouvelle Aquitaine Rebond ».

Ce plan a 2 objectifs principaux au travers d'un renforcement et d'une adaptation des interventions métropolitaines en matière culturelle :

- La poursuite de la production et de la création artistique alors que l'ensemble des structures de diffusion sont paralysées jusqu'à nouvel ordre en raison des mesures sanitaires,
- Le soutien à la diffusion qu'elle soit institutionnelle ou associative, publique ou privée, pour le maintien d'une offre aux publics.

Une enveloppe globale de 2 millions d'euros dont 1M€ en fonctionnement (sur 2021) et 1M€ en investissement (sur 2021 et 2022) est dédié à la mise en œuvre de ces actions.

Le plan se décline en trois modalités d'action :

- **le soutien à la création et à la production** avec une commande d'art public et un soutien à la création et la production de spectacles vivants du territoire ;
- **le soutien à la diffusion** avec un renfort à la diffusion du spectacle grâce à une programmation enrichie de l'été métropolitain et un renfort du soutien métropolitain à la programmation culturelle des territoires ;
- **le soutien à l'économie culturelle des territoires** en vue d'un accompagnement du retour des publics aux pratiques culturelles.

Un travail d'identification des actions à mettre en place autour de ces 3 modalités d'action à été mis en œuvre en collaboration avec les communes et acteurs culturels du territoire. Parallèlement à cette délibération, qui concrétise un premier volet du plan de soutien, d'autres actions sont cours et feront l'objet d'une présentation en conseil métropolitain pour rendre compte de l'état d'avancement général de cet axe 6 relatif au soutien à l'économie et l'offre culturelle.

Soutien à la diffusion

La présente délibération vise à présenter spécifiquement les soutiens métropolitains aux manifestations culturelles des territoires au titre du soutien à la diffusion. Un budget de 230 000 € est prévu en 2021 pour cette action spécifique en sus de l'intervention traditionnelle de la Métropole en accompagnement des communes au plus près des acteurs de l'économie culturelle de leur territoire.

Les autres actions du plan de soutien au titre de l'axe 6 feront l'objet de présentations distinctes.

Dans ce cadre, Bordeaux Métropole est sollicitée dans la cadre du soutien à 25 manifestations à hauteur de 229 095 €.

Ces projets ont été identifiés en lien avec l'ensemble des communes de la métropole, associées à cette action du plan de soutien. Celles-ci ont ainsi été invitées à identifier, parmi leurs actions ou au travers d'acteurs du territoire, les manifestations éligibles à ce soutien métropolitain exceptionnel.

Les dossiers à constituer devaient comporter :

- Un descriptif de l'action proposée et un calendrier,
- Un estimatif des acteurs concernés,
- Un budget prévisionnel indiquant la participation métropolitaine envisagée.

Les grandes caractéristiques à respecter pour soumettre un projet éligible au soutien métropolitain portaient sur :

- une réalisation en 2021,
- des propositions nouvelles ou une ambition plus importante de projets/manifestations déjà existantes,
- le soutien à un maximum d'artistes et acteurs du secteur culturel

Une attention particulière a été donnée à l'équilibre territorial du soutien métropolitain et à la diversité des acteurs/secteurs concernés à l'échelle de l'agglomération.

Le budget de la présente délibération est constitué par les opérateurs et actions définis dans le tableau suivant :

TITRE DE L'ACTION	DESCRIPTION DE L'ACTION	SUBVENTION ACCORDEE PAR BM	BUDGET GLOBAL DE L'ACTION
Porteur de projet / opérateur			
> TRANSHUMANANCE		9 900	29 914
Ville d'Ambarès et Lagrange	<u>Présentation de la manifestation :</u> La manifestation se déroulera au mois de septembre 2021. Il s'agit d'une manifestation inédite et à l'articulation construite à l'aune d'un contexte de sortie de crise avec son cortège de traumatismes mais également d'envie de se retrouver. Il s'agira de croiser mise en valeur d'un espace naturel de proximité redécouvert (les Marais de la Presqu'île), créations		

	artistiques trans-disciplinaires réalisés par des artistes de la métropole évoquant cette bio-diversité comme une invitation au voyage. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 9 900 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 29 914 €.		
> FESTIVAL BASS'N ROCK Ville de Bassens	<u>Présentation de la manifestation :</u> En 2020, la 2ème édition prévue le 26 septembre n'a pu avoir lieu pour cause de crise sanitaire. Pour cette édition, trois groupes avaient été sollicités et il avait été décidé de coupler rock et littérature avec deux auteurs locaux présents pour vendre et dédicacer leurs ouvrages sur le rock. Pour 2021, il a été prévu de reconduire l'édition de l'an dernier à l'identique : les trois mêmes groupes, ainsi qu'un technicien son professionnel (et la location de son matériel), deux écrivains, et toute la logistique (repas artistes, catering, agents de sécurité, communication). L'objectif est de pérenniser ce festival en le développant et en l'ouvrant à d'autres formes artistiques autour du rock, afin de l'ancrer dans le paysage culturel de la rive droite. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 3 500 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 9 682 €.	3 500	9 682
> RETOUR AUX CONCERTS MUSICALARTE Ville de Blanquefort	<u>Présentation de la manifestation :</u> Etant donné l'annulation de toutes les propositions du 2ème trimestre de l'année 2020, un événement « retour aux concerts Musicalarte » avait été imaginé pour l'automne 2020 sur un long week end (Jeudi au dimanche) avec une programmation destinée à tous les âges, à travers divers genres musicaux intégrant plusieurs acteurs culturels de la Ville. Cette manifestation, avec la même programmation, est prévue à l'automne 2021. L'ensemble de ces concerts est gratuit. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 2 500 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 7 780,50 €.	2 500	7 780,50
> DANSE HORS LES MURS Ville du Bouscat	<u>Présentation de la manifestation :</u> Le Groupe d'Intervention Chorégraphique est une commande chorégraphique passée aux danseurs du Ballet Urbain Révolution dans le but de se réappropriier les codes de la rue, cette matrice de la création hip hop. Destiné à être joué à l'extérieur comme à l'intérieur, dans des espaces où rien n'est pensé pour accueillir ou voir un acte artistique, le GIC représente une envie de bousculer l'espace public et ses passants. De la douce émotion à la transe jouissive, ces impromptus aux saveurs urbaines, parfois fixes, parfois déambulatoires, habillent de paroles dansées l'espace public. La manifestation se déroulera les 25 et 26 septembre 2021. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 1 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 5 150 €.	1 000	5 150
> RENFORT CARB'ON FÊTE 2021 Ville de Carbon-Blanc	<u>Présentation de la manifestation :</u> La mairie de Carbon-Blanc a souhaité proposer le projet du Collectif Tripolaire qui pourrait s'inclure dans le cadre de Carb'on fête, qui se déroulera du 01 au 05 septembre 2021, dans le Parc Favols à Carbon-Blanc Moment attendu dans la vie des Carbonblanais et des Girondins, « Carb'on Fête » mobilise entre 5.000 et 10.000 personnes le premier weekend de septembre.	1000	1 500

	<u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 1 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 1 500 €.		
> <u>RENFORT SCENES DE QUARTIERS ET SCENES MUSICALES - SHOW AUX CŒURS</u> Ville de Cenon	<u>Présentation de la manifestation :</u> La participation métropolitaine sollicitée vise à renforcer la saison culturelle de la ville de Cenon « Show aux cœurs » et concerne principalement les programmations d'artistes dans le cadre des scènes de quartiers et des scènes musicales. Celles-ci sont composées presque entièrement de compagnies et musiciens du territoire ayant été en résidences de création à Cenon depuis novembre 2020. Il a semblé important de leur offrir une scène publique après des mois de création confinée. Cette programmation viendra renforcer celle proposée via les reports de spectacles de l'Espace Simone Signoret, pris en charge par la ville. La manifestation se déroulera du 23 juin au 23 septembre 2021. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 12 720 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 38 926 €.	12 720	38 926
> <u>OUVERTURE DE SAISON CULTURELLE LORMONT</u> Ville de Lormont	<u>Présentation de la manifestation :</u> La ville de Lormont a proposé le projet « Déconfinons nos imaginaires », un programme en ouverture de la saison culturelle s'appuyant sur un événement existant mais augmenté de propositions visant à soutenir et accompagner les artistes, compagnies et opérateurs du territoire. « Déconfinons nos imaginaires » se déroulera sur une dizaine de jours à partir du 10 septembre 2021. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 10 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 47 400 €.	10 000	47 400
> <u>RENFORT ESCALES D'ÉTÉ 2021 - SPECTACLES ITINERANTS</u> Ville de Mérignac	<u>Présentation de la manifestation :</u> Si la saison 2020 n'a pas pu avoir lieu, la volonté est de proposer en 2021 un projet qui évolue. Il s'agit de renforcer la présence artistique dans le temps et l'espace en allongeant la durée du festival et en déployant la programmation dans l'ensemble des quartiers de la ville. 2021 marque la dixième édition des Escales d'Été et une volonté de toucher les 10 quartiers de la ville. La manifestation se déroulera au cours de l'été 2021. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 8 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 93 700 €.	8 000	93 700
> <u>SUR LA PISTE DES REVES</u> Ville de Pessac	<u>Présentation de la manifestation :</u> Lors de l'édition 2020 du festival, la Ville de Pessac a invité Sébastien Laurier de la Cie L'Espèce Fabulatrice, auteur et metteur en scène bordelais, à mettre en place son projet Sur la piste des rêves, une expérience artistique, immersive et participative de collecte de rêves. Le dispositif se clôturera en décembre 2021 lors de la 20ème édition du festival « Sur un Petit Nuage ». Dans le cadre du plan de relance de la Culture mis en place par Bordeaux Métropole, la Ville de Pessac souhaite aller plus loin en proposant l'implantation d'une « Bulle à rêves », dans l'espace public pendant l'été 2021 (juin à août). Ces « Bulles à rêves », représentent, dans leur dispositif complet : une bulle + un van + 2 artistes de la Cie. Chaque bulle recevrait pendant 3 jours le public pour des	4 250	9 500

	ateliers d'écriture autour de leurs rêves. A l'issue des 3 jours, sur chacun des lieux, une "veillée des rêves" sera proposée et animée par les artistes afin de clôturer l'expérience, à la fois lecture-performance musicale et cercle de rêveurs participatif. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 4 250 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 9 500 €.		
> <u>INAUGURATION GALERIE LA PASTORALE</u> Ville de Saint-Aubin-de-Médoc	<u>Présentation de la manifestation :</u> Depuis 2018, la commune de Saint-Aubin-de-Médoc a entrepris la rénovation et la réhabilitation de l'ancien presbytère, situé sur la place de l'église, avec pour vocation la création d'une salle d'exposition. La commune propose d'inaugurer ce bâtiment avec une programmation dynamique et pluri-artistiques à destination d'un public large en après-midi et soirée. La manifestation se déroulera le dernier week end de mai 2021. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 5 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 11 983 €.	5 000	11 983
> <u>COMPAGNIE KWAY</u> Ville de Saint-Médard-en-Jalles	<u>Présentation de la manifestation :</u> La manifestation se déroulera du 31 mars au 10 avril 2021. A Saint-Médard-en-Jalles, le Carnaval est le premier rendez-vous culturel et traditionnel de l'année. Il est annulé pour la deuxième fois d'affilée. Cet événement fait appel chaque année à une compagnie professionnelle pour assurer la direction artistique. Afin de soutenir la Compagnie associée, la ville souhaite s'attacher les services de la compagnie Kway pour développer des impromptus dans les différents quartiers de la ville. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 6 800 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 13 600 €.	6 800	13 600
> <u>ETOILE POLAIRE</u> Ville de Saint-Médard-en-Jalles	<u>Présentation de la manifestation :</u> La manifestation se déroulera au mois de décembre 2021. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 8 500 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 17 000 €.	8 500	17 000
> <u>RENFORT DU PARCOURS ARTS ET SCIENCES</u> Ville de Talence	<u>Présentation de la manifestation :</u> La Ville mène depuis plusieurs années 2 temps forts dans l'année autour de la thématique Arts et sciences qui s'articule autour d'une exposition arts plastiques au Forum des Arts et d'un parcours pédagogique en direction du public scolaire. Afin de renforcer le parcours Arts et sciences qui se déroulera en octobre-novembre 2021 autour des couleurs, le Service culturel souhaite intégrer le spectacle « Prélude en bleu majeur » de la Compagnie Choc Trio. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 1 425 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 4 635,21 €.	1 425	4 635,21

> <u>FEU DE LA SAINT JEAN</u> Ville de Villenave d'Ornon	<u>Présentation de la manifestation :</u> En amont du carnaval municipal 2020, les centres socioculturels villenavais ont travaillé avec un groupe de jeunes adolescents à la réalisation d'un M. Carnaval singulier. Au vu de la situation sanitaire le carnaval et l'embrasement du personnage ont été annulés et reportés au 20 mars 2021, cette même date ayant été tout dernièrement elle aussi annulée devant le manque de visibilité sur cette période. De la volonté d'embraser enfin M. Carnaval et de mettre en place une première action significative autour des produits du terroir est née une nouvelle manifestation : "Feu de la Saint Jean, retour à la vie". La manifestation se déroulera le jeudi 24 juin de 18h à 22h à la ferme de Baugé (lieu en attente de confirmation) avec en fil conducteur l'organisation du 1er marché nocturne de producteurs locaux. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 5 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 10 000 €.	5 000	10 000
> <u>MUSICAL ECRAN</u> Association Bordeaux Rock (Bordeaux)	<u>Présentation de la manifestation :</u> Créé en 2015 ce festival a pour ambition la promotion du documentaire musical. Musical écran se déroulera du 5 au 12 septembre 2021. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 20 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 132 100 €.	20 000	132 100
> <u>FETE DE LA MORUE</u> Association CREAC (Bègles)	<u>Présentation de la manifestation :</u> La Fête de la Morue a été créée en 1996 et fait partie à part entière du patrimoine béglais. Les 60 000 participants à chaque édition en sont le témoignage parfait. La manifestation se déroulera les 10, 11 et 12 septembre 2021. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 15 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 292 500 €.	15 000	292 500
> <u>FESTIVAL CULTURE-CULTURES</u> Association Culture Cultures (Bègles, Bordeaux, Pessac et Le Taillan-Médoc)	<u>Présentation de la manifestation :</u> Le festival « Culture-cultures » souhaite réunir cultivateurs, cueilleurs, artistes et public. Après une première édition à l'été 2020, l'association éponyme souhaite proposer une nouvelle édition enrichie. Au programme d'une journée de festival : dans l'après-midi, visite du lieu et présentation de ses pratiques, suivie d'un temps de parole, de questions et de débats avec un intervenant, afin de mettre en perspective les enjeux agro-écologiques du lieu. Ensuite possible repas/pique-nique/auberge espagnole, suivant les envies et capacités de chaque lieu à proposer une restauration. Puis un concert qui se terminerait à la tombée du jour, afin de minimiser les besoins techniques. 4 lieux d'accueil sont identifiés sur la métropole à Pessac, Bègles, Le Taillan Médoc et Bordeaux. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 7 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 66 270 €.	7 000	66 270

> <u>LA MELEE</u> Collectif Bruit du Frigo (Bordeaux)	<u>Présentation de la manifestation :</u> La Mêlée 2021 propose un événement en itinérance le long des rives et sur la Garonne. Une itinérance qui s'étire de la métropole jusqu'aux portes de l'entre de mer. La Mêlée, est un projet qui se renouvelle chaque année et qui agrège un groupe d'associations partenaires. Cette 3ème édition s'organise avec un groupe de partenaires enrichis des liens tissés en 2019 et 2020. Ces associations souvent sociales et culturelles sont impliquées à chaque étape du projet et participent activement à son élaboration, à sa réflexion et à sa mise en oeuvre. Ce travail collaboratif s'invente régulièrement entre novembre et juin. Cette édition prévoit des créations, des résidences, mais également des actions dans l'espace public, autour de la Garonne, avec notamment des haltes à Lormont, Bacalan, quai de Queyries (fabrique Pola) et Bègles. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 5 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 64 100 €.	5 000	64 100
> <u>LA MAISON TOC TOC</u> Collectif Toc-Toc (Floirac)	<u>Présentation de la manifestation :</u> La Maison Toc Toc est un projet itinérant de voisinage pour deux communes tournées vers le fleuve de la Garonne et en plein renouvellement urbain. Le projet propose une série de dispositifs, d'entre-sorts et de spectacles, propices à créer des ponts entre voisins et inconnus, entre la Rive Droite et la Rive Gauche, entre espace privé et espace public. Cette maison suivra les flots d'un récit de territoire commun, bravera les frontières géologiques et symboliques et invitera chacun d'entre nous à réinventer nos espaces publics. La manifestation se déroulera les 17 et 18 juillet 2021 à Floirac. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 15 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 93 071 €.	15 000	93 071
> <u>LES Z'ARPETES</u> Association les Z'Arpètes (Villenave d'Ornon)	<u>Présentation de la manifestation :</u> Le festival Les Z'Arpètes est un festival pluridisciplinaire en plein air, dit « des arts du dehors ». Pour sa 18ème édition, une aide métropolitaine est sollicitée pour permettre d'accueillir des artistes ayant acquis une certaine notoriété, afin de renforcer l'attractivité du festival. Tous les artistes programmés en 2020, édition annulée, seront reconduits pour l'année 2021, essentiellement des artistes locaux. La manifestation se déroulera les 25 et 26 juin 2021 sur la plaine de Courréjean à Villenave d'Ornon. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 23 504 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 57 304 €. Compte tenu des crédits votés au budget principal, le soutien de la Métropole s'élèvera à un montant de 15 000 €, charge à la structure de trouver les financements complémentaires afin d'équilibrer son budget.	15 000	57 304

> <u>VIBRE !</u> <u>FESTIVAL DE QUATUORS</u> Association Quatuors à Bordeaux (Bordeaux)	<u>Présentation de la manifestation :</u> Bordeaux accueille tous les 3 ans depuis 1999 Quatuors à Bordeaux, l'un des concours de quatuors à cordes les plus reconnus au niveau international. Il se déroulera cette année au mois de juin 2021. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 15 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 136 500 €.	15 000	136 500
> <u>LANCEMENT SAISON CULTURELLE DU SIVOC</u> SIVOC (Cenon, Floirac, Lormont, Bassens)	<u>Présentation de la manifestation :</u> Depuis 2002, les sept villes du Syndicat Intercommunal à Vocation Culturelle de la Presqu'île (Ambarès et Lagrave, Ambes, Bassens, Carbon-Blanc, Saint Loubès, Saint Louis de Montferrand et Saint Vincent de Paul) se sont coordonnées afin de mettre en place une manifestation intitulée « Presqu'île en pages ». Portée par les bibliothèques de chacune des villes, ce programme culturel est ouvert à tous les arts. Les communes se projettent sur la prochaine saison 2021-2022 et souhaitent organiser une grande soirée de lancement en plein air et ouverte à tous pour se retrouver lors d'un moment festif et savourer le plaisir d'être ensemble. Une présentation de la saison à venir (sous forme de vidéos et d'extraits de spectacles) serait proposée aux participants. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 2 500 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 7 500 €.	2 500	7 500
> <u>AS COMADRES / ARIANE MNOUCHKINE</u> TNBA (Bordeaux)	<u>Présentation de la manifestation :</u> La manifestation se déroulera du 6 au 10 juillet 2021. Le spectacle As Comadres sera accueilli dans la grande salle du TNBA, dans le cadre de la Saison culturelle de la Ville. Ce sera l'occasion pour le public découvrir une artiste et metteuse en scène, dont le travail s'inscrit dans l'histoire du théâtre mondial, et de rendre hommage à une très grande dame, célébrée pour son éthique, pour sa fidélité à ses engagements et à ses convictions. Le TNBA proposera plusieurs temps d'échange autour du spectacle. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien de 18 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 204 372,87 €. Compte tenu des crédits votés au budget principal, le soutien de la Métropole s'élèvera à un montant de 15 000 €, charge à la structure de trouver les financements complémentaires afin d'équilibrer son budget.	15 000	204 372,87
> <u>TEMPS FORTS HORS LES MURS</u> Ville de Bruges	<u>Présentation de la manifestation :</u> Du 15 au 19 septembre 2021, la ville de Bruges sera investie par de nombreux artistes dans les domaines du spectacle vivant et de l'art visuel. Les temps forts hors les murs seront présentés dans différents quartiers de la ville, afin de permettre des échanges entre publics et artistes. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien de 12 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 59 936 €.	12 000	59 936

> FESTIVAL PULSATIONS Pygmalion / Ville de Bordeaux	<u>Présentation de la manifestation :</u> Le Festival Pulsations 2021 se déroulera du 30 juin au 18 juillet. Pensé comme un premier remède à la crise sanitaire et sociale, le festival Pulsations a été présenté au public bordelais en juillet 2020, avec deux ambitions fortes : permettre aux artistes de retrouver le chemin de la scène et de leur public et rapprocher la musique d'enjeux qui embrassent l'ensemble de la société. Cette seconde édition veut aller beaucoup plus loin en prolongeant le travail ébauché. Le programme du festival s'adresse ainsi à tous les habitants de la région bordelaise. La territorialité de l'offre est un fondement du projet Pulsations : un nouvel équilibre rive gauche - rive droite, un élargissement aux communes de Bordeaux Métropole. Grands projets, petites formes itinérantes et ateliers viendront investir ces territoires, apporter la musique classique là où elle n'a pas l'habitude de résonner. La confrontation d'artistes locaux et de la jeune génération avec de multiples sensibilités et champs artistiques, tout comme avec des artistes d'envergure nationale et internationale, ne fera qu'en augmenter la force. <u>Plan de financement :</u> Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien de 100 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 1 763 070 €. Compte tenu des crédits votés au budget principal, le soutien de la Métropole s'élèvera à un montant de 28 000 €, charge à la structure de trouver les financements complémentaires afin d'équilibrer son budget.	28 000	1 763 070
--	---	----------------------	-------------------------

<u>Nombre d'opérateurs :</u> 25	<u>Total des subventions accordées par Bordeaux Métropole au titre de la présente délibération :</u> 229 095 €
--	---

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

VU les dispositions des articles L.1611-4 et L.5217-2 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération de Bordeaux Métropole n°2011/0778 du 25 novembre 2011 relative à l'évolution des compétences, et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires métropolitains » ;

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé ;

VU la délibération n°2020/0439 du 27 novembre 2020, adoptant un plan de soutien à l'économie de proximité, dont un axe 6 relatif au soutien à l'économie et l'offre culturelles ;

VU les dossiers déposés par les opérateurs ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE les manifestations précitées relèvent de la catégorie « événement d'agglomération » inscrite dans la délibération n°2011/0778 et relèvent d'autre part du plan de soutien à l'économie de proximité et son axe 6 relatif au soutien à l'économie et l'offre culturelle,

DECIDE

Article 1: d'attribuer aux structures mentionnées ci-dessus les subventions correspondantes.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer toutes les conventions relatives aux règlements des subventions précitées.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2021, chapitre 65, articles 65748, 65742 et 657341, fonction 311.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 mai 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 MAI 2021 PUBLIÉ LE : 31 MAI 2021	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Brigitte BLOCH
--	---